

83 - SOURATE DES FRAUDEURS

36 versets

Révélée tout entière à La Mecque à la suite de la sourate de l'Araignée

بنب مالَّهُ النَّهُ النَّهُ النَّهُ إِلَيْهِ إِ

وَيْلٌ لِلْمُطَفِفِينَ ۞ الَّذِينَ إِذَا الْكَالُواْ عَلَى النَّاسِ يَسْتَوْفُونَ ۞ وَإِذَا كَالُوهُمُمْ أَوْ وَزَنُوهُمْ يُغْيِمُونَ ۞ الَا يَظُنُّ أُولَئِكَ أَنَّهُم مَتَعُونُونٌ ۞ لِنَوْم عَظِيمٍ ۞ يَوْمَ يَغُومُ النَّاسُ لِرَبِ الْمَنْدِينَ ۞

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

waylun lil-muţaffifîna (1) l-ladîna 'idâ-ktâlû 'alâ-n-nâsi yastawfûna (2) wa 'idâ kâlûhum 'aw wazanûhum yuhsirûna (3) 'alâ yazunnu 'ûlâ' 'ika '-annahum mab'uţûna (4) liyawmin 'azîmin (5) yawma yaqûmu-n-nâsu lirabbi-l-'âlamîna (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux.

Malheur aux fraudeurs (1) qui, lorsqu'ils reçoivent, exigent pleine mesure, (2) et qui, lorsqu'ils mesurent ou pèsent pour les autres, les font perdre. (3) Ne songent-ils pas qu'ils seront ressuscités (4) au grand jour? (5) Au jour où les hommes comparaîtront devant le Maître de l'univers. (6).

Ibn Abbas raconte: «Lors de l'arrivée du Prophète -qu'Allah le

bénisse et le salue- à Médine en accomplissant son émigration, les gens étaient les pires qui faussaient la balance et la mesure. Dieu lui fit révéler: «Malheur aux fraudeurs...», ils donnèrent alors une bonne mesure et un bon poids».

Dieu, dans cette sourate, parle de ceux qui achètent quelque chose, ils demandent de leur mesurer leur du et exigent une pleine mesure -ou un bon poids. Et eux-mêmes en vendant, font perdre aux autres leur du soit en mesurant soit en pesant. Il ordonne aux hommes d'être justes sans fausser ni la mesure ni le poids: «Donnez juste mesure et ne faussez pas la balance» [Coran LV, 9]. L'une des raisons du périssement du peuple de Chou'aïb fut la fraude dans la balance et la mesure.

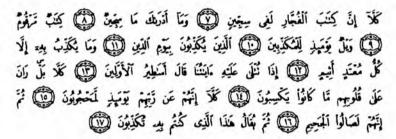
Ces fraudeurs «Ne songent-ils pas qu'ils seront ressuscités au grand jour» pour comparaître devant Lui en leur demandant compte de leur faire? Lui qui connait les actions des hommes cachées et apparentes. Ce jour qui sera plein d'affres où les hommes seront rassemblés nupieds et sans vêtements pour affronter une situation grave et très critique, surtout les coupables. Al-Miqdad Ben Al-Aswad Al-Kindi rapporte avoir entendu le Prophète -qu'Allah le bénisse et le saluedire: «Au jour de la résurrection, le soleil sera proche des hommes à une distance d'un mile ou de deux. Ils sueront et seront plongés dans leur sueur en fonction de leurs œuvres: Il y aura ceux qui seront submergés jusqu'aux talons, d'autres jusqu'aux genoux, d'autres jusqu'aux leurs tailles et enfin d'autres jusqu'à être plongés totalement» (Rapporté par Mousleim, Tirmidzi et Ahmed)^[1].

Il est cité aussi dans les Sunan d'Abi Daoud que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- demandait souvent la protection contre la situation difficile qui aura lieu au jour de la résurrection.

Ibn Mass'oud, de sa part, a dit que les hommes, ce jour-là,

عن المقداد بن الأسود الكِنْدي قال: سمعت رسول الله ﷺ يقول: فإذا كان يوم القيامة (1) أدنيت الشمس من العباد حتى تكون قدر ميل أو ميلين .. قال .. فتصهرهم الشمس فيكونون في العرق كقدر أعمالهم، منهم من يأخذه إلى عقبيه، ومنهم من يأخذه إلى ركبتيه، ومنهم من يأخذه إلى حقويه، ومنهم من يلجمه إلجاماً

resteront quarante ans debout, levant leurs regards au ciel sans leur adresser la parole, dont la sueur submergera les pieux et les pervers d'entre eux.



kalla 'inna kitaba-l-fujjari lafî sijjîn (7) wama 'adraka ma sijjînu (8) kitabum marqûmun (9) waylun yawma 'idin lil-mukaddibîna (10) -l-ladîna yukaddibûna biyawmi-d-dîni (11) wama yukaddibu bihî 'illa kullu mu'tadin 'atîmin (12) 'ida tutla 'alayhî 'a yatuna qala 'asatîru-l-'awwalîna (13) kalla bal rana 'ala qulûbihim ma kanû yaksibûna (14) kalla 'innahum 'an rabbihim yawma 'idin la mahjûbûna (15) tumma '-innahum lasalû-l-jahîmi (16) tumma yuqalu hada-l-ladî kuntum bihî tukaddibûna (17).

Qu'ils le sachent, la liste des pervers se trouve dans les ténèbres. (7) Et qui te donnera une idée de ces ténèbres? (8) Cette liste est numérotée. (9) Malheur, ce jour-là, aux incrédules! (10) qui nient le jour de la résurrection. (11) Seuls les méchants et les criminels traitent ce jour de mensonge. (12) Eux qui accueillent la lecture de nos versets par ces mots: «Vieilles histoires que cela». (13) Nou, ce ne sont pas de vieilles histoires, mais leurs mauvaises actions ont fini par corrompre leurs cœurs. (14) Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur. (15) Ils seront précipités en enfer. (16) On leur dira alors: Voilà le supplice que vous traitiez de mensonge. (17).

Le sort des coupable sera le «Sijjine» (traduit dans le verset en ténèbres). Ce mot provient du mot arabe «qui signifie: prison. Ou, comme on l'a interprété, le Sijjine se trouve dans les profondeurs de l'Enfer et dans les lieux les plus étroits où seront précipités les plus

vils et les plus criminels parmi les damnés de l'Enfer. Dieu montre aussi leur cas dans ce verset: «Quand ils se sentiront entassés dans une étroite geôle, liés les uns aux autres, ils n'auront qu'un cri: «O malheur!» [Coran XXV, 13].

La liste des damnés est numérotée et renferme aussi le sort de chacun d'entre eux, qui ne sera changée ni en diminuation ni en ajout quant à leur nombre. Malheur, ce jour-là aux incrédules qui criaient au mensonge sans croire en ce jour fatal. Seuls les agresseurs, les pécheurs invétérés et les criminels qui traitent ce jour de mensonge en se donnant la liberté dans le bas monde pour enfreindre les lois de Dieu et se permettre de tout ce qui est illicite.

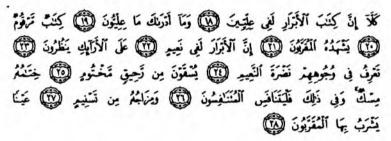
«Eux qui accueillent la lecture de nos versets par ces mots: «Vieilles histoires que cela». Ils ne croient plus aux versets quand ils les entendent réciter ou lire, présumant être recueillis des contes d'Anciens, car «Si on les interroge: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Vieilles fables que tout cela», disent-ils» [Coran XVI, 24]. Ils ont dit aussi à propos du Coran. «Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir» [Coran XXV, 5].

En vérité, il n'est pas comme ils prétendent, ce Coran n'est que la Parole de Dieu et Sa révélation à Son Messager Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue-. Ce qui les empêche d'y croire, ce sont leurs acquis qui ont formé un voile obscur sur leurs cœurs, ou selon une autre traduction: comme une rouille, à cause de leurs péchés. Abou Houraira rapporte que le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Lorsque l'homme commet un péché, une tache noire s'empreint sur son cœur. S'il se repent, elle disparait, mais s'il persiste, elle augmente. Tel est le sens des dires de Dieu: «Leurs cœurs ont été endurcis par ce qu'ils ont accompli» (Rapporté par Tirmidzi et Nassaï).

«Certes, ce jour-là, ils ne recevront aucun regard de leur Seigneur». Ils n'auront aucune chance de voir leur Seigneur. Et Ach-Chafé'i de conclure: «Les fidèles verront certainement le Seigneur dans l'audelà». Ainsi ce verset le corrobre: «Le jour de la résurrection, il y aura des visages rayonnants de félicité tournés vers leur Seigneur» [Coran

LXXV, 22-23]. Dans le même sens, plusieurs hadiths ont été rapportés et affirment que fidèles et infidèles verront d'abord le Seigneur, puis un voile s'interposera et empêchera les infidèles de Le voir après. Quant aux fidèles, ils Le verront matin et soir.

«Ils seront précipités en enfer» En plus de la privation de regarder le Seigneur, les incrédules tomberont dans la fournaise, et, pour les invectiver, on leur dira: «voilà le supplice que vous traitiez de mensonge».



kallâ 'inna kitâba-l-'abrâri lafî 'illiyyina (18) wamâ 'adrâka mâ 'illiyyûn (19) kitâbum marqûmun (20) yašhaduhu-l-muqarrabûna (21) 'inna-l-'abrâra lafî na'îmin (22) 'alâ-l-arâ 'iki yanzurûna (23) ta'rifu fî wujûhihim naḍrata-n-na'îmi (24) yusqawna mir-raḥîqim maḥtûmin (25) ḥitâmuhu miskun wafî ḍâlika falyatanâfasi-l-mutanâfisûna (26) wa mizâjuhû min tasnîmin (27) 'aynan yašrabu bihâ-l-muqarrabûna (28).

La liste des gentils, au contraire, se trouve aux confins du ciel. (18) Mais qui te donnera une idée de ces confins? (19) Cette liste est numérotée. (20) Les élus du ciel la contempleront. (21) Les vertueux nageront dans la félicité, (22) étendus sur des divans, leurs yeux se porteront en tout sens. (23) Tu verras leurs visages refléter la félicité. (24) On leur versera à boire des liqueurs fines, soigneusement conservées, (25) scellées du musc. Quel objet de compétition pour les ardents! (26) La saveur de ces boissons sera exquise. (27) C'est une source à laquelle s'abreuveront les élus. (28).

Les hommes pieux, ceux qui auront vécu dans l'obéissance à Dieu, leur sort sera «Illyine» le plus haut degré au Paradis. Hilal Ben Yasaf rapporte qu'Ibn Abbas demanda, en sa présene, Ka'b de lui expliquer les mots: «Sijjine» et «Illyine»? Il lui répondit: «Sijjine se

trouve au fond de la septième terre où se trouvent les âmes des impies. Tandis que «Illyine» est au septième ciel où vivent les âmes de croyants». Et l'auteur de conclure: Le mot Illyine est le superlatif du mot: hauteur (car en Arabe le terme علين est un dérivé du mot).

Et pour montrer la sublimité de cet endroit, Dieu pose la question puis donne la réponse en confirmation: «Mais qui té donnera une idée de ces confins» (car le mot Illyine est traduit par confins). «Cette liste est numérotée» Il s'agit d'un livre qui comprend les noms des bienheureux du Paradis. Puis Il dit: «Les élus du ciel la contempleront» c'est à dire les anges qui sont proches de Dieu et qui en sont témoins.

«Les vertueux nageront dans la félicité» comblés de toutes les faveurs que Dieu leur accorde, étendus sur des lits d'apparats en regardant autour d'eux, ou selon une autre interprétation: ils regarderont leur Seigneur, en se basant sur un hadith rapporté où il est dit: «L'homme qui sera le moins favorisés au Paradis contemplera son royaume étendu à une distance de deux mille ans de marche et pourra voir ses deux extrémités. Tandis que les plus favorisés auront l'occasion de voir leur Seigneur deux fois chaque jour».

«Tu verras leurs visages réfléter la félicité» la joie, le bien-être et le bonheur permanent. «On leur versera à boire des liqueurs fines, soigneusement conservées». il s'agit du vin du Paradis comme on a avancé. Il est dit dans un hadith: «Tout croyant donne à boire à un autre assoiffé, Dieu lui donnera à boire, le jour de la résurrection, du vin rare cacheté. Et tout croyant qui donne à manger à un autre croyant affamé, Dieu lui donnera à manger des fruits du Paradis. Enfin tout croyant qui habille un autre croyant nu, Dieu le vêtira des vêtements verts du Paradis» (Rapporté par Ahmed).

Ces liqueurs seront: «scellées avec du musc» Ibn Abbas a dit: «Dieu a donné à ce vin un goût agréable en le mélangeant avec du musc» «Quel objet de compétition pour les ardents» ceux qui aspirent être les plus proches comme Il a dit ailleurs: «C'est à atteindre un tel résult que doivent tendre les efforts des gens courageux» [Coran XXXVII, 61]. Ces boissons sont aussi mélangées à l'eau du «Tasnim» qui coule d'une source très haute. On dit que cette eau est la plus délicieuse boisson de tout le Paradis: «C'est une source à laquelle s'abreuveront les élus» En

d'autre terme: Ces proches de Dieu s'abreuveront de cette eau, tandis que les hommes de la droite en obtiendront mais mélangée.

إِنَّ الَّذِينَ اَبْمَرُوا كَانُوا مِنَ الَّذِينَ مَامَنُوا مِنْمَكُونَ ﴿ وَإِنَا مَرُّوا بِهِمْ يَنْمَا رَفَعُمْ قَالُوا مِنْمَا وَلَهُ مَرُّوا مِنْمَا وَلَمْ اللَّهُ وَلَا مَلُوا اللَّهُ اللَّ

'inna-l-lladîna 'ajramû kânû mina-l-ladîna 'ā manû yadhakûna (29) wa 'idâ marrû bihim yatagâmazûna (30) wa 'idâ-n-qalabû 'ilâ 'ahlihimu-n-qalabû fakihîna (31) wa 'idâ ra'awhum qâlû 'inna hâ' 'ûlâ 'i ladâ llûna (32) wamâ ursilû 'alayhim hâfizîna (33) falyawma-l-ladîna 'â manû mina-l-kuffâri yadhakûna (34) 'alâ-l-'arâ 'iki yanzurûna (35) hal tuwwiba-l-kuffâru mâ kânû yaf'alûn (36).

Sur terre, les mécréants se moquaient des croyants. (29) Les croisaient-ils? ils se montraient du regard. (30) Étaient-ils rentrés chez eux? qu'ils les prenaient comme sujet de plaisanterie. (31) Les apercevaient-ils? qu'ils les traitaient d'ignares! (32) Et pourtant ils n'ont pas reçu mision d'apprécier leurs actes. (33). Aujourd'hui, c'est le tour des croyants de se moquer des mécréants. (34) Étendus sur des divans, ils vérifieront. (35) si oui ou non les mécréants expient leurs œuvres. (36).

Dieu parle du comportement des coupables vis-à-vis des fidèles dans le bas monde: Ils se moquaient d'eux, les méprisaient, en passant devant eux ils se clignaient de l'œil, et une fois se trouvant parmi les siens, ces coupables y trouvaient tout ce qu'ils désiraient sans en être reconnaissants envers Dieu, et se délectaient de plaisanteries au compte des croyants. En les cotoyant ils s'écriaient: «Comme ils sont égarés ces gens-là» car ils ne professaient pas leur culte qui est l'idolâtrie.

«Et pourtant ils n'ont pas reçu mission d'apprécier leurs actes». C'est à dire ils n'ont pas été envoyés pour observer les actes des croyants,

les dénombrer et les apprécier. Pourquoi donc ils s'en préoccupent? comme Dieu a dit ailleurs: «Une partie des mes serviteurs disait: «Seigneur, nous croyons en Toi, pardonne-nous, aie pitié de nous, Tu es tellement miséricordieux». Ceux-là, vous les avez assujettis aux plus viles besognes. Quant à vous, vous trouviez superflu de m'invoquer. Ceux-là, vous les avez tournés en dérision» [Coran XXIII, 109-110].

Ce jour-là, le jour de la résurrection, les croyants se moquent des impies, couchés sur des lits d'apparat et regardent leur Seigneur - à Lui la puissance et la gloire - dans le sein de la demeure qu'll leur a préparée. Les fidèles regardent et vérifient. Ces impies sont-ils rétribués pour ce qu'ils faisaient sur terre en se moquant des croyants ou non? En fait ils ont reçu complètement le supplice pour prix de leur comportement.